fait sentir son influence que par des œuvres de bienfaisance, que par des institutions durables et utiles aux nations. C'est lui qui, au nom de la religion du Christ a renversé le matériel paganisme assis sur les puissants fondements de toutes les puissances humaines ; c'est lui qui a établi la véritable égalité sociale ; c'est lui qui a constitué le véritable droit des gens ; c'est lui qui, dans les usages obscurs du moyen-âge, a conservé le dépôt sacré de la science et des monuments de la Grèce et de Rome ; c'est le prêtre qui, dans ses bras d'amour et de charité, a porté la civilisation jusqu'aux dernières limites du monde. Elle est belle aujourd'hui la position du clergé européen, qui est sorti comme un athlète vigoureux et rajeuni du choc des révolutions. Sa lutte est sublime contre les idées de désordre qui bouleversent la société, rembloiée au fluide élastique de la chaleur, son principe est un principe d'expansion et d'amitié. Plus il est pressé, plus il réagit avec énergie ; plus il fait jaillir de lumière, de chaleur et de vie. Mais, si nous devons de la reconnaissance au clergé européen comme membres de la grande famille humaine, comme canadiens, nous sommes plus particulièrement redevables au clergé canadien de reconnaissance et d'amour. Tout ce que nous avons d'institutions permanentes en ce pays, c'est à lui que nous le devons. De quelque côté que vous tourniez vos regards, quelque part que vous portiez vos pas, vous apercevez de vastes établissements, dont la simplicité contraste avec l'étendue, mais qui renferment un principe intarissable de vie. Si l'étranger vous demande qui demeure là et à quoi servent ces vastes édifices, vous lui répondrez : Ce sont des hommes bienfaisants, des prêtres qui habitent là, des prêtres à qui nous devons tout ce que nous avons d'éducation et de science. [Applaudissements.]

Je ne ferai qu'énumérer les principaux établissements du clergé

Le Séminaire de Québec est le plus ancien établissement du pays. Il serait difficile d'énumérer ses nombreux bienfaits. Mais je puis dire du moins que depuis plusieurs années ses membres ont fait des efforts inouis pour perfectionner l'enseignement et le mettre au niveau des plus belles institutions européennes. On sait qu'ils n'ont pas failli dans leur travail. Ils ont donné à l'éducation une impulsion qui n'est fait sentir dans tous le pays et qui a été d'une transmission remarquable ;

Les autres institutions du pays ne sont pas demeurées en arrière de cette noble institution. Le Collège de Montréal s'est toujours distingué par les nombreux services qu'ils a rendus au district de Montréal auquel il n'a cessé de communiquer presque exclusivement ses lumières tant qu'il ne s'est pas élevé d'autres établissements. Ai-je besoin d'aux nous lui devons les *Frères de la doctrine chrétienne*. C'est en donnant ces Frères au public et en lui fesant un don de plus de 5000 louis qu'il a procuré à Montréal une école élémentaire au niveau des leçons des classes supérieures.

Un prononcer le mot Nicolet, un nom illustre se présente à ma pensée, celui de Pinsonnault. Qui ne se souvient du magnifique Collège qui fait Pétionnement et l'admiration du voyageur. C'est un nom cher au peuple Canadien c'est un nom d'amour et d'affection. Ses successeurs ont continué dignement ce que la mort l'avait empêché de faire. Quinze années de gêne et de privations de la part du prêtre généreux ont valu au pays le Collège de St. Hyacinthe qui aujourd'hui rivalise avec les plus belles institutions du Canada. C'est vous sollicitez pour ce cher enfant de ses veilles et de ses privations qui ont fait descendre Mr. Girouard dans la tombe. Mr. Painchaud à qui nous devons le beau Collège de St. Anne a le même droit à notre reconnaissance et à l'affection de ses pays par des intéressants travaux et par la crainte de voir périr cette signe naissante longtemps privée d'un ferme appui qui la mit à l'abri de la tempête. Chambly, Ste. Thérèse, l'Assomption sont encore de belles institutions dues à des prêtres à des hommes de sacrifices qui n'ont pas pour eux sur la terre que la noble satisfaction de l'estime l'estime des autres et le leur : parce qu'il leur a été dit : " Allez " enseignez les nations.

Les journaux ont donné au curé de Q. *ébec le titre* d'éloquent qu'il mérite; cependant il n'est pas inconvenant de rappeler le souvenir d'une si belle action. Mais devons-nous l'oublier jamais, des frères sans nombre qui ont devoué leur éducation le temps sans cesse à nos oreilles oublieu es [Vifs applaudissements]

L'intelligence n'est pas la seule partie de l'homme qui trouve chez le clergé Palmant et la vie. Le prêtre est le père de toutes les misères humaines. Ce qui que le temps a courbé sous la dure loi de la caducé é, le malade, le malheureux privé de la raison, tous trouvent chaque jour chez lui du soulagement à leurs maux divers.

Nous devons au clergé nos plus belles institutions canadiennes.

J'ai déjà cité Mgr. Plessis que St. Roch réclame plus particulièrement parcequ'en son cœur est là pour lui dire comme il Palmait : Le Canadien peut rêjéter avec fierté les noms des Moyen, des Bédard et autres avec eux. Des tourmentes publiques ont jeté Mr. Papineau sur un solé rauge ; mais qu'elle qu'soit notre opinion individuelle il n'en laisse pas moins dans le cœur de tout canadien un sentiment d'amour et d'orgueil. Il ne nous est plus donné d'entendre sa voix éloquente, mais l'écho s'en redit encore chaque jour dans notre esprit. Vallée c'est un autre nom que l'on peut redire avec orgueil, et que le barreau réclame comme son plus bel ornement. Le gouvernement a enfin appré ié ses éminents talents en le nommant juge en chef de Montréal. Ce n'est pas encore assez pour lui ; mais dans ce pays on ne peut pas aller ensuite plus haut.

Il est encore des noms, obscurs en apparence, que je pourrais citer avec gloire. Ils paraissent obscurs parce qu'ils sont cachés, mais c'est eux qui jaillit la lumière au dehors et qui font ces hommes que nous admirons. Nous devons au clergé non seulement ces hautes sommités de l'intelligence, mais encore tout ce qu'il y a de Canadiens instruits dans le pays. Aimé quelque soit notre manière de voir les choses, nous devons pour tant de bienfaits et pour d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, notre reconnaissance et notre amour [Applaudissements et prolongés.]

1° —*A son Honneur le Maire de Québec*,

A fait par sa position et ses talents, honneur à ses Compatriotes, qui savent apprécier ses efforts pour l'avantage, pour l'intérêt de cette Cité.

Air :—*Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.*

M. le Maire se leva pour répondre à la santé qu'on venait de porter et s'exprima à peu près comme suit :—

Messieurs,—La santé flatteuse que vous venez de proposer à mon occasion, aussi bien que la manière avec laquelle elle a été reçue m'impose une tâche difficile à remplir, celle de vous remercier d'une manière convenable et proportionnée à l'honneur que vous me faites. Sentant l'impossibilité où je suis de vous exprimer tout ce que je ressens, je devrais me contenter de vous assurer que je suis tout-à-fait reconnaissant pour la bonté que vous me témoignez en cette occasion et vous prier d'agréer mes plus sincères remercîmens. Cependant me taire sur les détails de cette santé, pourrait être interprété de manière à faire croire que je considère méritoires les éloges et les compliments qu'elle contient. Je vous dois donc quelques mots pour vous exprimer que ce que vous dites sur mon compte, quoique bien exagéré, ne peut manquer que de m'être très agréable et que je m'estime heureux de rencontrer dans une occasion aussi solemnelle, dans une réunion aussi nombreuse de mes concitoyens, une approbation aussi flatteuse sur un sujet sur lequel l'on ne peut être indifférent. Ce n'est qu'à votre indulgence et à votre bonne volonté que je dois ce que vous avez bien voulu dire au sujet de mes talents. Quelque médiocres qu'ils soient, ils sont entièrement à la disposition de mes concitoyens et ce sera toujours pour moi un grand plaisir de les faire servir à l'avantage et à l'honneur de mes compatriotes.

Dans la santé, Mr. le Président, il vous plaît de dire que l'on sait apprécier mes travaux et mes efforts pour le bien de la Cité. Sur ce sujet je ne dois en justice à moi-même de dire que personne ne desire plus que moi voir, cette belle cité de Québec, parvenir à ce degré de prospérité et de grandeur auquel elle paraît si bien destinée par sa situation et ses autres avantages naturels ; aussi je regrette infiniment de voir que des circonstances malheureuses mais sur lesquelles je n'avais pas de contrôle, aient retardé depuis l'incorporation de cette cité, le développement de ses ressources et l'aient tenue dans un état d'infériorité, que nous devons tous désirer de faire disparaître.

Je ne puis me flatter d'avoir fait ce bien, je puis tout au plus espérer que j'ai pu empêcher du mal ; je dois donc à votre extrême indulgence les éloges que vous m'adressez en ma qualité de Maire de la Cité, et je me réjouis en m'appreciant que vous avez su apprécier la position difficile et souvent désagréable dans laquelle je me suis trouvé dans l'exercice des fonctions attachées à cette charge.

Mais, messieurs, c'est trop parler de ce qui me regarde personnellement, disons maintenant quelque chose sur l'intéressante circonstance qui me fournit l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Depuis longtems l'on sentait l'importance et la nécessité de former entre nous une association qui en resserrant les liens qui doivent nous unir, nous fournissât des occasions plus faciles et plus fréquentes de nous voir et de nous parler, multiplier nos rapports et nous connaître davantage, sont des choses que j'ai toujours désiré commencer avec beaucoup de mes amis ; plusieurs fois il a été question de mettre à exécution ce désir général, mais jusqu'ici la chose n'a pas eu lieu parcequ'e personne ne voulait prendre l'initiative et donner l'élan. Enfin quelques uns d'entre vous, messieurs, ont eu le courage d'affronter les difficultés qui marquent toujours les commencements de toute entreprise, et déjà ils ont réussi à mettre sur pied une association respectable et nombreuse qui fait honneur à notre origine et qui mérite notre reconnaissance la plus sincère ; en effet, il est surprenant que sous le peu de temps qui s'est écoulé depuis que le projet d'une association a été formé, il ait été possible d'organiser les choses aussi bien qu'elles l'ont été et d'établir un ordre auquel vraiment on ne devait pas s'attendre. Dans notre procession de ce jour, tout s'est passé avec une régularité et une décence qui vous ont mérité l'approbation de tous ceux qui vous ont vus et c'est avec plaisir et orgueil, que j'ai, dans la course de cette journée entendu parler de vos démonstrations de ce matin avec éloge de la part de personnes qui n'ont pas pour habitude d'en être prodigues à notre égard. Ce qui a été fait en si peu de temps, montre ce que nous pouvons faire, en prenant notre temps, en nous réunissant tous et en mûrissant un plan au moyen duquel nous pouvons perpétuer une association que nous désirons tous. Les résultats d'une pareille démarche ne peuvent être douteux. Jusqu'ici nous ne nous connaissons pas assez connus, nous n'avons pas eu assez d'occasions de nous rencontrer ensemble, de nous parler et de nous expliquer ; de là bien des misères que nous avons éprouvées, lesquelles ont été très désagréables aux uns et contraires aux intérêts des autres. De là des soupçons funestes et mal fondés contre les intentions de quelques uns d'entre nous ; delà des haines et des méfiances qui ont rompu cette union et cette unanimité dont nous avions tant besoin pour nous soutenir dans les circonstances difficiles dans lesquelles nous nous sommes trouvés. Toutes ces misères, toutes ces difficultés auraient été, j'en suis assuré, prévenues ou surmontées de suite, si nous nous fussions connus davantage, si les personnes soupçonnées eussent en occasion de voir leurs concitoyens et de s'expliquer avec eux. Puisque notre réunion actuelle est un acheminement vers un but aussi desirable, je me réjouis bien cordialement de ce qui a été fait et compte beaucoup sur l'exécution immédiate de ce qui nous reste à faire pour compléter tous nos arrangements.

En terminant ces observations, je prends la liberté de vous réitérer mes meilleurs remercîmens de l'honneur que vous venez de me faire, et de vous assurer que ce qui vient de se passer ne sera jamais de ma mémoire, je vous prie en même temps de croire que dans tous les temps et dans toutes les circonstances de ma vie, mes compatriotes trouveront toujours en moi un ami sincère et dévoué toujours disposé à faire ce que dépendra de lui pour promouvoir leur prospérité et leur bonheur.

[Les acclamations et les applaudissements qui avaient souvent interrompu l'allocution de Mr. le Maire l'accueillirent en ce moment avec une vigueur redoublée. Les assistants ne le laissèrent pas se rasseoir sans lui demander de les favoriser d'une chanson canadienne, ce qu'il fit avec la bonne volonté et la grace qu'on lui connaît.]

7°—*Aux Exilés Politiques.*

Puisse l'expression de notre Sympathie alléger pour eux les peines de l'exil en attendant le jour de leur délivrance que nous devrons bientôt, nous l'espérons, à la clémence de notre souveraine.

Melodie plaintive.

Mr. Belleau ayant été appelé, répondit en ces termes :—

Quelque sincère et profond que soit le vœu que nous exprimons aujourd'hui, quelque vraie que soit l'émotion qui l'accompagne, il me semble cependant que dans ce moment ici, et au souvenir de l'infortune de ces pauvres exilés, un sentiment de douleur doit dominer cette assemblée.

Car MM. tandis que nous remplissons un devoir prescrit par la conscience, comme citoyens et habitants nés en ce pays, tandis que nous sommes occupés à consacrer une pensée d'affection à la patrie ; tandis que jouissant des droits d'une juste liberté, nous l'exerçons avec un noble orgueil. Qui d'entre nous pourrait s'empêcher de verser une larme patriotique en faveur de malheureux compatriotes, dépouillés de tous ces plaisirs et privilèges dont nous sommes si fiers en ce moment. (Appl)

Oui il doit affliger nos cœurs, le souvenir de cette époque où l'on vit quelques enfants du Canada devenir victimes d'un malheur politique. Ils avoient une opinion que leur conscience leur disait de défendre, mais ils ont succombé et puis tous les liens de famille, de la patrie ont été rompus. l'exil est devenu leur tombeau. C'est là qu'ils sont enchaînés avec leur liber é, c'est là qu'ils subissent mille morts, c'est là qu'ils ne vivent que pour souffrir. Or je vous le demande, comment ne pas souffrir avec eux. Oh ! dans l'impossibilité où nous sommes de pouvoir améliorer leur sort, de leur rendre cette précieuse liberté qui est tout leur désir, leurs vœux, leur vie, envoyons-leur l'expression de la sympathie la plus profonde, faisons-leur connaître que leur chaînes pèsent également sur nous, Et puisque dans leur malheur, l'espérance est leur seule ressource, espérons, nous aussi, qu'ils redeviendront citoyens. Puisse-t-il donc être près de briller ce jour où le Canada proclamera cet acte de générosité de notre gracieuse souveraine en faveur d'hommes qui auront assez souffert pour mériter de la patrie. (Vifs applaudissements.)

8°—*La glorieuse minorité du Parlement Uni.*

Nous reconnaissons avec gratitude ses services ; sa constance lui assurera dans l'avenir le triomphe que lui promettent l'approbation du peuple et la justice de la cause qu'elle défend.

Air :—*La patrie l'attend.*

Mr. L. Chauveau.—C'est pour moi, M le Président, une tâche à la fois agréable et difficile, que de parler sur le toast que vous venez de porter. Cela est du à la singulière position où se trouvent la minorité du parlement provincial. Pour faire son éloge, il ne s'agit point de raconter le bien qu'elle a fait (il lui a é é impossible d'en faire) il faudrait vous dévoiler tout le mal qu'elle a empêché de commettre. Il faudrait vous dire tout ce qu'il y avait de projets sinistres qui planaient sur elle, de menaces et de séductions qui la pressaient de tous côtés, de basses intrigues qui se tramaient, qui s'agitaient au-dessus d'elle. (Applaudissements) Messieurs, cela serait beaucoup trop long, et la nuit y passerait. La première session du parlement ne peut pas s'apprécier d'une manière absolue, tout y a été relatif. On a employé contre un peuple naissant et déjà à demi écrasé, toute la force, tout le mécanisme politique, qui suffiraient pour si ôunir un peuple ancien et vigoureux. N'est-il pas heureux qu'il subsiste de nous encore quelque chose ?

Malheureusement dans notre siècle lorsqu'on calcule sur des intérêts, on calcule à coup sûr. Nous avions comptés sur des sympathies.

Il s'agissait de faire concourir une province à l'oppression de la province voisine ; à des hommes qui ne devaient avoir rien d'hostile contre nous, il fallait qu'ils aient des ennemis, et pour cela on leur a montré c'est nous...qui ? Notre créée à parler ! Ils n'ont répondu qu'en se taisant à l'ouvrage. (Applaudissements et murmures)

Et puis pour perpétuer la nouvelle industrie, on a partagé le territoire et la représentation comme on avait partagé l'argent ; on a introduit entre anglais et français dans une province la même distinction qu'on avait faite entre les deux provinces. Tout est donc parfait. Rien ne manque à cette double pompe aspirante et foulante qui doit d'un côté nous ruiner, de l'autre nous opprimer !

Il est cependant une chose que l'on a oublié de partager. Cette chose, c'est le talent, le génie, l'aptitude législative Chose importante pour le dire.

Messieurs, c'est un beau spectacle, que de voir des hommes se livrer à d'autres hommes qu'ils n'aiment point la conduite de leurs affaires simplement parcequ'ces hommes le sont plus capables qu'eux ; parce qu'on sent le besoin